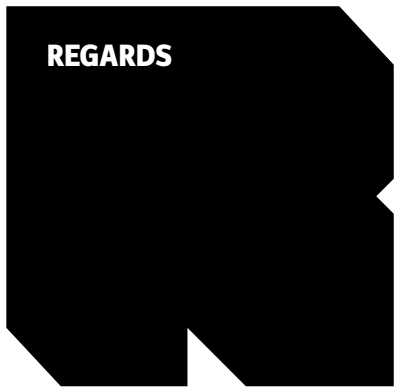


ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Insomnie européenne

Luc Caregari



Alors qu'on redouble d'efforts pour augmenter la participation des étrangers aux élections européennes à chaque échéance, les résultats restent médiocres. Peut-être serait-il temps de mettre en cause l'attrait de la politique européenne en général.

L'initiative « Je peux voter » lancée par l'Olai aurait fait preuve d'efficacité. En tout cas, les chiffres de l'inscription des étrangers aux élections européennes - dont le délai est passé il y a deux semaines - sont en hausse. Ainsi, la ministre de la Famille, Corinne Cahen, a déjà pu commenter les chiffres partiels qu'elle a reçus de différentes communes à travers le pays. Et dans presque chacune on peut constater des effets positifs : la ville de Luxembourg présente même un plus de 65 pour cent par rapport aux dernières européennes, celle d'Esch-sur-Alzette de 23 pour cent, celles de Schifflange et de Pétange augmentent autour de 41 pour cent. Pourtant, plus on va vers le nord, plus les résultats sont maigres : un plus de trois pour cent seulement pour la ville de Mamer par exemple - pendant la présentation de ce chiffre, la ministre n'a pas pu s'empêcher de lorgner vers les bancs de l'opposition où se trouvait le député-maire conser-

vateur de la ville Gilles Roth. Serait-il plus intéressé par l'intégration de terrains verts dans son PAG que par celle des étrangers de sa commune ? Nul ne sait. Pourtant, et toujours selon les résultats partiels présents, on peut faire pire, comme la ville de Wiltz qui, avec moins trois pour cent, est la seule à présenter un résultat négatif jusqu'à présent.

Cette disparité dans les chiffres pourrait avoir des raisons démographiques, vu que les taux d'étrangers sont, à quelques exceptions près, plus élevés dans la capitale et dans le bassin minier que dans le Nord et à l'Est. Et pourtant, le résultat de Wiltz a de quoi étonner, vu que le taux d'étrangers y est plus élevé que dans la majorité des communes avoisinantes - 46 pour cent selon les derniers chiffres. Ce qui veut aussi dire que la théorie selon laquelle le taux d'étrangers inscrits pour les élections européennes dépendrait de la couleur politique du maire de la ville est un peu calamiteuse. Le maire de Wiltz, Fränk Arndt, est socialiste et donc membre d'un parti de la nouvelle coalition au pouvoir. De plus, comme le prouve la page internet de la ville, elle a bien participé à l'action « Je peux voter », sans pourtant lancer d'initiative plus ciblée comme l'a fait



L'image de l'Europe est abîmée - pas seulement chez les étrangers.



PHOTO : ©FLICKR _LOUFI

la ville d'Esch-sur-Alzette, qui a lancée la campagne « Esch an Europa : Meng Stëmm an Europa » en collaboration avec la commission consultative communale d'intégration. Ou comme la capitale qui avait monté des stands dans les rues commerçantes pour informer sur le comment et le pourquoi des inscriptions sur les listes des élections européennes. Donc, c'est aussi la preuve que l'action sur le terrain peut aboutir à des résultats - même s'ils sont maigres. Ce qui peut être dû au caractère légèrement fade des dépliants de l'Olai - qui sont en ce sens un peu le reflet de la mentalité de l'Etat par rapport à « ses » étrangers. D'autant plus que la campagne « Je peux voter » comporte une omission de taille : il n'y est nullement question du droit de se porter candidat. Curieux surtout, quand on se rappelle la polémique autour du droit de vote passif pendant les dernières campagnes pour les élections communales. Un autre facteur négatif qui peut influencer sur les chiffres est la bureaucratie luxembourgeoise. L'obligation de s'inscrire sur les listes auprès de sa commune est abolie dans nombre d'autres pays européens - où les étrangers reçoivent un courrier les informant de leurs droits et où ils peuvent s'inscrire par simple retour

de courrier - comme c'est notamment le cas en Belgique.

Ces facteurs, positifs ou négatifs, pris en compte, le résultat en chiffres reste minime. La ministre de la famille estime que le chiffre d'étrangers inscrits sera de quelque 19.000, par rapport à 17.000 en 2009. Une hausse minime donc - à laquelle il faut pourtant appliquer une relativisation de taille, vu que depuis 2009 la législation luxembourgeoise a évolué.

La double nationalité et l'abolition de la condition de résidence dans la balance.

En effet, la possibilité d'acquérir la double nationalité a non seulement provoqué un changement de mentalités au grand-duché, mais elle risque aussi de se répercuter sur les statistiques électorales, les étrangers ayant acquis un passeport luxembourgeois n'y apparaissant plus. En quelque sorte, ces élections sont une occasion pour vérifier le succès de cette politique de nationalité.

En contrepoids on trouve une autre mesure, décidée par le nouveau gouvernement, qui peut contrebalancer cette analyse et ces chiffres, à savoir l'abolition de la condition de résidence. Car pour pouvoir vo-

ter en tant qu'étranger au Luxembourg, il suffit désormais de remplir deux conditions : être majeur et être ressortissant d'un pays de l'Union européenne.

Mais est-ce assez pour réveiller l'appétit démocratique pour les élections européennes ? Et si nous avons une fausse image de ce défi à cause de l'obligation de vote propre au régime luxembourgeois ? Peut-être que les maigres taux d'inscription ne sont pas tellement le reflet des carences de notre politique d'intégration et de rencontre, mais celui du manque d'intérêt général pour les élections européennes ? Car traditionnellement, ce sont les élections européennes qui battent tous les records des taux d'abstention et accessoirement aussi celui du vote-sanction. Ce que semblent craindre outre mesure les grands partis européens, qui gonflent la menace d'une marée d'extrême droite aux européennes pour appeler à voter pour eux. Comme l'a fait le ministre Nicolas Schmit cette semaine en mettant - à tort - l'ADR dans le même pot que le Front national. Faire du populisme en tapant sur des populistes, si c'est cela à quoi ressemble la politique européenne, le manque d'intérêt ne devrait pas étonner grand monde. C'est qu'en général

la politique européenne et Bruxelles sont perçus, à juste titre, comme ayant une approche de la démocratie pour le moins douteuse. Comment expliquer autrement qu'il est tout à fait possible pour Jean-Claude Juncker d'être le candidat des conservateurs européens, sans qu'il soit obligé de se présenter aux élections ? Certes, c'est légal, mais cela ne rend pas le procédé logique, ni légitime. C'est aussi en cela qu'on doit différencier les taux d'inscriptions des étrangers aux élections européennes et aux communales : l'impact sur leur environnement direct est tout à fait différent - alors que la politique européenne apparaît souvent comme étant abstraite et arbitraire, le contact entre élus et électeurs au niveau local est tout autre. En d'autres mots, les eurocrates ont beau tenir de grands discours sur la démocratie, s'ils ne changent pas leur attitude par rapport à la démocratie et à la transparence - comme en ce moment à l'occasion des négociations secrètes sur le traité de libre-échange avec les Etats-Unis - ils ne peuvent pas revendiquer la confiance des Européens. Qu'ils soient étrangers dans leur pays de résidence ou non.